

Le 24 mars, pour amplifier la lutte, soyons tous dans la rue !

Le 9 et le 17 mars, des centaines de milliers de salariés, étudiants et lycéens ont montré leur détermination contre un gouvernement aux ordres du MEDEF pour organiser un recul social historique !

Le 24 mars aura lieu la présentation du projet de loi au conseil des ministres. Ce jour-là, la colère de l'ensemble des lycéens, étudiants, salariés du privé et du public doit encore s'exprimer !



**Retrait du
projet de loi
El Khomri !**

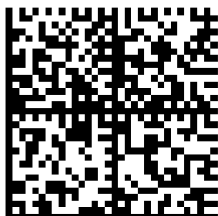
RASSEMBLEMENT JEUDI 24 MARS A 10h DANS LE HALL DE LA RUCHE

Manifestation à Paris à 12h30 De Montparnasse à Invalides

SUD RENAULT sera présent. Contactez-nous pour y participer.

Objectif : 31 mars

Jeudi 31 mars : Journée nationale interprofessionnelle à l'appel de plusieurs syndicats de salariés (SUD Solidaires, CGT, FO, FSU...) et étudiants-lycéens (UNEF, UNL, Fidel, ...)



SUD propose à tous les syndicats de Renault Guyancourt une action unitaire

Nous mettrons en place des moyens de transports pour que le plus grand nombre de salariés puisse venir à la manifestation du 31 mars à Paris.

Faites-nous part de votre engagement et de votre participation sur :

renault31mars@sfr.fr

Vous croyiez connaître tout du contenu du projet de loi El Khomri ? Erreur !

Comme ce fut le cas avec la loi Macron, ce nouveau projet est une loi fourre-tout qui démantèle discrètement tout sur son passage.

Non content de casser le code du Travail, il prévoit aussi d'attaquer le rôle de la médecine du Travail. Explications :

Aujourd'hui, dans le cadre de votre contrat de travail, vous êtes reçu périodiquement par un médecin du travail qui examine votre état de santé et déclare votre aptitude au poste que vous occupez. Demain, si la Loi Travail est adoptée, deux choses vont changer :

- Pour les salariés occupant un poste considéré à risque pour leur santé : le médecin du travail procèdera à un *"examen médical d'aptitude"* ainsi qu'un suivi périodique. Au cours de ce suivi, le salarié peut être placé apte ou inapte.

En cas d'inaptitude, la loi n'obligera plus l'employeur à procéder au reclassement du salarié dans un autre emploi ! Le médecin endossera ainsi un rôle de « contrôleur » aux conséquences terribles et une médecine de sélection s'imposera, loin du rôle de prévention que les médecins du Travail entendent exercer aujourd'hui.

- Pour les autres salariés considérés non exposés aux risques : ceux-là recevront un traitement allégé. Ils formeront la majorité perdante pour laquelle une simple *"visite d'information et de prévention"* pas forcément réalisée par un médecin, tiendra lieu de fiche d'aptitude lors de l'embauche.

Et ensuite, c'est l'imprécision quant aux modalités et à la périodicité de leur suivi ! L'employeur fera ce qu'il veut... jusqu'à tout supprimer ?



Le lien entre les salariés et leur médecin du travail sera tout simplement coupé !

Ce lien est pourtant essentiel à notre époque où le stress, le burn-out et les troubles musculo-squelettiques font des ravages. Comment repérer un salarié en difficulté sans visite régulière ? Le travail de prévention des médecins perdra tout son sens tandis que les salariés n'auront plus la protection des médecins du travail. Cette perte mutuelle est une mauvaise nouvelle pour nous, au moment où la pression dans les entreprises est plus forte que jamais...

Inversement, cette dégradation représente une double aubaine pour les employeurs : réduire la facture de la médecine du travail en transférant son coût vers la collectivité, et se débarrasser facilement des salariés en mauvaise santé...

Au prétexte de « moderniser la médecine du Travail », le projet de loi réduit son action, avec des effets délétères pour notre santé !

Nous sommes confrontés à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés, quand ils ne les mettent pas dans la balance du chantage à l'emploi.

Contre ce projet de loi, qui renforce la précarité et représente une régression sociale historique, SUD RENAULT appelle à la grève et à manifester à Montparnasse le 24 mars !